

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS partent d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Autres départements

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot
se partent d'avance
Annonces... 25 c la ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M. H. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement nul est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Tableau 2. Horaires de trains pour Cahors, Mercuès, Parnac, Luzech, Castel franc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, Agen, Bordeaux, Périgueux, Aurillac, Vierzon, Paris.

Cahors, le 22 Août 1874

L'élection du Calvados est depuis plusieurs jours l'objet des controverses de la presse. Si l'opinion publique avait d'autre sujet qui l'occupât, elle attacherait moins d'importance à la nomination de M. Le Provost de Launay; mais les débats parlementaires étant interrompus, et les « conspirateurs monarchiques » ne fournissant pas un thème de déclamation aux journaux de la gauche, l'élection du Calvados prend le caractère d'un événement.

Le Journal de Paris émet sur les causes de l'élection les appréciations suivantes :

M. Le Provost de Launay doit son succès au scrutin de liste. Ancien administrateur du département du Calvados, il avait plus de chances que tout autre de réussir dans une élection partielle, d'autant mieux que chacun des candidats, ses adversaires, ne jouissait pas d'une notoriété comparable à celle d'un préfet dont l'administration n'avait laissé que de bons souvenirs.

La Gazette de France analyse les avantages des impérialistes :

Le grand avantage des impérialistes, il ne faut pas s'y tromper, c'est qu'en se disant tout à la fois anti-républicains et hommes à poigne, ils recueillent les suffrages des réactionnaires quand même, et — grâce à l'affirmation des républicains que les bonapartistes sont des démocrates, — obtiennent les voix de beaucoup de paysans et de citoyens que la démocratie rouge effraie.

En attaquant avec violence l'Assemblée la plus anti-bonapartiste qu'on verra jamais, en déclarant nuls depuis le premier jour les décrets qu'elle rendait, décrets au nombre desquels était celui de la déchéance; en poursuivant avec acharnement la dissolution d'une Chambre qui ne comptait que six bonapartistes, les républicains n'ont pas cessé de faire le jeu des impérialistes.

Il importe peu de savoir si tel ou tel maire est in petto plus ou moins favorable à l'empire, alors que la gauche tout entière ne cesse d'ébranler le seul, le véritable obstacle à la restauration du régime impérialiste : l'Assemblée.

Le Figaro croit que le débat tend, de plus

en plus, à se circonscrire entre l'Empire et la République, et il ajoute :

Evidemment, le Calvados ne représente pas la France entière. Mais le symptôme est significatif et de nature à satisfaire les bonapartistes, d'autant mieux que les nouveaux électeurs ayant pris part au vote de dimanche semblent s'être tous rangés de leur parti.

Ce qui n'est pas moins significatif, c'est la masse toujours considérable des abstentionnistes : plus d'un tiers des électeurs inscrits n'a pas pris part au vote.

Le Monde cherche à prévoir quelles seront les conséquences de l'élection :

L'importance de cette élection est certainement considérable : elle enflera les espérances du parti bonapartiste et accroîtra son audace. On peut prévoir que ce parti actif et remuant va engager sur tous les points du territoire et en toute occasion, il faut ajouter, et par tous moyens, une lutte incessante pour ressaisir le pouvoir.

Dans ce grave conflit, la politique intérieure peut prendre une tournure nouvelle. Le Gouvernement, qui est encore dans son ensemble et d'une façon générale l'expression de l'opinion royaliste, va sans doute se trouver entraîné à rechercher l'appui du parti républicain, afin de pouvoir résister à l'adversaire commun de la République et de la Royauté.

Cette prévision est d'autant plus plausible que, dans l'élection du Calvados comme dans celle de la Nièvre, nous avons à constater le petit nombre de suffrages donnés au candidat légitimiste. La politique future de notre gouvernement, si on la calcule mécaniquement, peut donc apparaître comme une sorte de résultante forcée des opinions qui repoussent l'empire, et comme l'expression d'une coalition plus ou moins concertée, plus ou moins volontaire, des royalistes et des républicains.

Voilà ce que la logique des événements et le calcul des forces politiques qui sont en jeu permettent de prévoir; mais on peut ajouter que cette politique, dont nous voyons déjà des symptômes, et qui, ayant fait ses débuts, peut être jugée à l'œuvre, ne saurait être ni durable ni efficace pour le bien du pays, quels que soient le dévouement et la sincérité des hommes chargés de la pratiquer.

Il y a beaucoup de vrai dans ce jugement. Le centre-gauche, le centre-droit, la droite modérée et quelques républicains sages et prévoyants peuvent se trouver rapprochés dans quelques mois.

Le Paris-Journal s'efforce d'attribuer à l'élection un caractère exclusivement conservateur :

Tout concorde pour prouver que le succès du nouveau député est surtout dû à l'entente des conservateurs, et non à des influences politiques ou administratives, comme les journaux de la gauche ont voulu le faire croire.

La pensée du Constitutionnel est également de revendiquer pour les opinions purement conservatrices le succès de M. Le Provost de Launay.

Les appréciations de la Patrie diffèrent peu

de celles du Paris-Journal et du Constitutionnel.

On sait que, de notre côté, nous sommes d'avis que la nomination de M. Le Provost de Launay est par dessus tout un témoignage de confiance donné à l'ordre, énergiquement défendu par le maréchal Mac-Mahon auquel les populations de l'Ouest font en ce moment un accueil chaleureux.

On lit dans l'Univers :

L'élection du Calvados nous présente un nouveau fruit de la triste politique dont plusieurs députés n'ont pas su se départir. Ils ont refusé de faire la monarchie, et, plutôt que d'avoir le roi non parlementaire, ils ont décidé d'aller au-devant de nouveaux hasards. Qu'ils soient satisfaits. Les candidats qui profitent de ces hasards ne nous donneront pas le roi, mais ils pourront rendre aux parlementaires le bonapartisme, qui ne demandera pas leur avis sur la constitution et saura fort bien s'imposer sans conditions.

Les antécédents de l'Univers prouvent surabondamment qu'il n'éprouverait aucun déplaisir du retour de l'Empire. Si M. le comte de Chambord n'est pas roi de France depuis quinze mois, c'est qu'il a trop cru aux sentiments monarchiques de l'Univers, ennemi du gouvernement constitutionnel et partisan du drapeau blanc. L'opinion du maréchal Mac-Mahon et de tous les généraux consultés, déclarant que les chasséspots tiraient tout seuls contre le drapeau blanc, valait mieux que les conseils d'un journal qui se pâmait d'admiration, en 1851, devant le coup d'Etat du 2 décembre.

Le 18 août, anniversaire de la bataille de Saint-Privat, M. le général de Cissey, qui est en ce moment à Contrexéville, a fait célébrer dans l'église du village un service commémoratif auquel assistaient tous les baigneurs et tous les officiers en garnison à Neufchâteau.

A la fin de la cérémonie, le vice-président du conseil, ministre de la guerre, qui avait été reconduit en cortège à la grille du parc de l'établissement, s'est avancé au milieu des officiers présents, des sapeurs-pompiers du village, des baigneurs et a prononcé, d'une voix émue, les paroles suivantes :

Messieurs, Je vous remercie de tout mon cœur de la chrétienne et patriotique pensée qui vous a fait vous joindre à moi pour rendre hommage à nos morts de 1870-1871, ces glorieux martyrs de la patrie. L'armée vous en saura gré, à vous tous qui avez servi autrefois dans les rangs.

Préparez vos enfants à y entrer à leur tour, dites-leur combien seront grands leurs devoirs, apprenez-leur, lorsqu'ils seront en état de vous comprendre, ce que coûte la guerre et combien pèse une occupation étrangère prolongée. Souvenons-nous du passé et espérons dans un meilleur avenir.

Jusqu'à présent aucun incident d'un intérêt vraiment politique n'avait marqué le voyage du maréchal. A Saint-Malo, pour la première fois, le Président a eu l'occasion de montrer quelle ferme volonté recouvraient en lui les dehors d'une bonhomie toute militaire.

Le président du tribunal de commerce de Saint-Malo ayant cru convenable de renouveler, en s'adressant au maréchal, quelques-unes des accusations que les journaux de la gauche prodiguent quotidiennement au pouvoir établi par la loi du 20 novembre, le chef du gouvernement a répondu de la manière la plus nette. Le président du tribunal consulaire avait attribué l'état de stagnation des affaires commerciales à l'absence d'un gouvernement défini et au défaut de stabilité des institutions. Le maréchal a immédiatement répondu qu'il avait un gouvernement établi, que ce gouvernement était le sien; qu'il devait durer encore six ans et demi, et que pendant ce temps il maintiendrait l'ordre. Puis, passant à l'interrogation, le maréchal a demandé au président du tribunal de commerce « si l'état des affaires commerciales était plus satisfaisant dans tels des pays voisins qui jouissent cependant d'institutions anciennement établies et parfaitement stables ? » Les renseignements ne nous apprennent pas ce que l'interlocuteur du maréchal lui a répondu; mais le Français constate, avec tous les journaux conservateurs, l'excellente impression produite par les paroles du maréchal sur tous ceux qui les ont entendues, et par cette petite scène tout à fait inattendue sur ceux qui en ont été les témoins.

Voyage du Maréchal président.

Rennes, 19 août.

« Le maréchal est arrivé à Rennes à 11 h. 25. Il a été reçu à la descente de wagon par le général Forgeot, commandant le 10e corps par les autorités municipales civiles et militaires de la ville que lui a présentés le préfet. Il est monté en voiture avec les ministres des travaux publics et du commerce et le préfet. Il s'est dirigé vers la préfecture précédé et suivi d'une brillante escorte de gendarmes et d'artilleurs; sur tout le parcours de la gare à la préfecture, l'artillerie formait la haie. Les maisons étaient pavées; la foule se pressait saluant respectueusement. Après déjeuner, à une heure, le maréchal s'est rendu à cheval avec un brillant état-major, sur le champ de mars où il a été reçu par le général Forgeot. Il a passé en revue les pompiers, divers régiments d'artillerie, le 19e de ligne et le dépôt d'un bataillon de chasseurs à pied. Une grande foule stationnait aux abords du champ de mars. Le maréchal a reçu à 3 heures les autorités; il leur offre ce soir un dîner qui aura lieu à la préfecture; puis il y aura réception. Le maréchal arrivera demain soir à Brest et y couchera. Une grande fête de nuit est préparée; le maréchal partira pour Quimper samedi matin. »

Rennes, le 20 août 11 h. 25 matin.

Hier soir la ville était illuminée. Après le dîner officiel, le maréchal de Mac-Mahon

s'est promené quelques instants à pied sur la place de la préfecture dont les illuminations étaient très-brillantes. Il y a eu ensuite, à la préfecture, de nombreuses réceptions. Le président s'est entretenu avec les autorités des besoins du département. Ce matin, le maréchal a visité l'imprimerie Oberthur, la caserne, l'arsenal et la cathédrale, où il a été reçu par l'archevêque et son chapitre. Il a visité ensuite le palais de justice où il a été reçu par la cour en robe. Le maréchal quittera Rennes à midi 20. Il s'arrêtera pour visiter le haras de Lamballe et arrivera à Saint-Brieuc vers 3 heures.

Paris, 21 août, 1 h. 50 matin.
Saint-Brieuc, 20 août.

Le président de Mac-Mahon est arrivé vers 3 heures. Il a été reçu à la gare par les autorités.

Dans son discours, le Maire après les souhaits de bienvenue a dit au Maréchal : Vous représentez pour nous l'ordre, la paix, l'honnêteté.

Nous pensons tous en Bretagne, que la liberté ne peut vivre qu'avec l'appui d'un pouvoir ferme, en dehors ou plutôt au-dessus des compétitions des partis.

Vous avez dit à Malakoff : « J'y suis, j'y resterai. » Vous êtes aujourd'hui à un poste périlleux. Vous y représentez pour la France, le salut, l'honneur ; vous y êtes, restez-y.

Le président de Mac-Mahon a exprimé combien il était flatté de la réception qui lui était faite en Bretagne. Il a dit qu'il s'efforcera pendant qu'il restera au pouvoir d'assurer l'ordre et la prospérité.

Il a passé ensuite la revue des troupes. Une grande foule l'acclamait sur tout son passage.

Le Président a ensuite reçu les corps constitués, tous les députés des Côtes-du-Nord sont venus le saluer.

M. Depasse, député, membre du Conseil général, a lu un discours témoignant la confiance du département dans le gouvernement de M. de Mac-Mahon et de sa personne.

Le maréchal a répondu : Je m'efforcerai de justifier votre confiance en assurant au pays tous les moyens d'ordre et de sécurité.

Le maréchal est allé à la cathédrale. Il a été reçu par l'évêque et le clergé. L'évêque a lu un discours.

Après avoir parlé de l'accueil que M. de Mac-Mahon doit recevoir en Bretagne, il a dit que la France avait besoin du silence du septennat qui lui donnera le repos pour l'inspiration patriotique : oublions les opinions, les intérêts pour ne voir que l'intérêt de la France.

Le septennat ne pouvait être confié à des mains plus sûres, plus valeureuses. Notre honneur restera debout tant que vous resterez debout. Le clergé breton prie tous les jours Dieu de vous conserver.

Le Président a remercié ; il a assisté au salut, il a visité le port, la caserne, l'hôpital. Il y a eu un dîner officiel, puis il est parti pour Brest. La ville était pavoisée et illuminée.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 20 août 1874.

La commission de permanence s'est réunie aujourd'hui à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. Buffet. Ainsi que je vous l'avais annoncé, de nombreuses questions ont été adressées au gouvernement ; mais la discussion a été fort calme. Presque tous les membres de la commission étaient présents. Trois ministres, MM. Chabaud-Latour, Decazes et Tailhand représentaient le gouvernement. A l'ouverture de la séance, M. Tirard a adressé une interpellation au ministre de la justice relativement aux arrestations de Marseille. M. Tailhand lui a répondu que ces arrestations avaient été motivées par des crimes de droit commun pour lesquels il ne saurait y avoir d'impunité.

Cette réponse a paru insuffisante à M. Picard qui a cru devoir insister en ajoutant que si de semblables poursuites s'étendaient il y aurait lieu d'aviser.

Après M. Picard, M. Féray a pris la parole et interpelle le ministre de l'intérieur au sujet de l'évasion de Bazaine. M. de Chabaud-Latour s'est contenté de lui répondre que l'enquête se poursuivait.

Une deuxième interpellation a été ensuite adressée au ministre de l'intérieur par M. de Mahy. L'honorable député après avoir demandé des explications au sujet des rigueurs exercées contre la presse républicaine a présenté des observations relatives à la propagande électorale, faite selon lui

par les bonapartistes à l'aide de photographies du prince impérial, dont plus de 20 millions, a-t-il dit, ont été répandues en France dans ces derniers temps. M. Picard a appuyé cette réclamation à laquelle M. de Chabaud-Latour a répondu en assurant que le gouvernement ferait son devoir et n'aurait ni faiblesses, ni complaisances pour personne. M. de Laboullierie approuvant ce langage, a cependant fait des réserves pour les portraits du comte de Chambord.

L'interpellation relative à la reconnaissance du gouvernement espagnol est venue en dernier lieu. C'est encore M. de Mahy qui a été chargé de la faire. M. le duc Decazes a répondu à sa demande d'explications que la France ne prend aucune initiative en cette affaire et que, pour éviter de rester isolée, elle suit les autres puissances.

M. de Laboullierie et M. La Rochethulon ont exprimé alors des craintes au sujet des conséquences que cette reconnaissance pourra avoir dans l'avenir, conséquences qui se traduiraient par un vif ressentiment de Don Carlos pour la France, si le prétendant venait à monter sur le trône d'Espagne. La séance a été levée sur ces dernières observations.

Revue des Journaux

Soleil.

On assure que la conférence de Bruxelles a repoussé par dix-neuf voix contre six l'article du projet de convention interdisant aux habitants des territoires envahis, de prendre les armes pour la défense de leur foyers. Nous ne sommes pas surpris de ce résultat. Il était impossible que les membres désintéressés de la conférence, c'est-à-dire ceux qui ne représentaient ni le gouvernement russe qui a mis au jour le projet de convention, ni le gouvernement allemand, intéressé plus que personne à son adoption, ne fussent pas frappés de ce que cette clause de la neutralité des populations envahies, avait de contraire à l'idée de devoir et à l'idée de patrie.

Singulière contradiction ! c'est la Russie qui n'a dû en grande partie son salut, en 1813, qu'à l'esprit de sacrifice des populations moscovites, et à la résistance qu'elles ont opposée à l'invasion, c'est la Russie qui voudrait aujourd'hui qu'on interdise aux populations civiles de défendre leurs foyers contre l'invasion. C'est bien mal reconnaître le farouche dévouement de Rostopchin. Si le gouverneur de Moscou avait appliqué les principes que le gouvernement russe a voulu faire reconnaître par la conférence de Bruxelles, son pays aurait peut-être subi en 1813, le joug sous lequel, la plus grande partie de l'Europe avait déjà passé.

Quelle que soit l'attitude de la Russie, dans cette question particulière, nous aimons à croire, malgré le secret qui environne les délibérations de la conférence, que le représentant de l'Espagne n'est pas de ceux qui ont voté pour l'adoption de l'article relatif à la neutralité. Ce serait trop d'ingratitude aussi. C'est la résistance des populations civiles qui a sauvé l'Espagne de la conquête et de l'invasion. Ce sont les populations civiles de l'Espagne qui ont fait ce que ses armées n'avaient pu faire et qui ont triomphé des vieux soldats de Napoléon. Il serait par trop singulier que l'Espagne fût opposée en principe à la résistance armée des populations civiles et qu'elle fit du droit de défendre le sol national une question de patte jaune ou rouge au collet, une question de boutons d'uniforme, ou de boutons de guêtres, en un mot.

On comprend que les Allemands qui ont laissé pendant les vingt-cinq premières années de ce siècle, l'ennemi parcourir et fouler leur pays, sans que les populations civiles aient jamais osé prendre un fusil, même pour attaquer un régiment de marche, ou une escouade de conscrits, on comprend que les Allemands sachant que la résistance des populations civiles ne leur serait d'aucun secours et sachant d'ailleurs qu'elle pourrait singulièrement leur nuire (témoins les souvenirs de la dernière guerre), on comprend, disons-nous, que les Allemands soient opposés, en principe, à la résistance armée des populations civiles. Mais des Russes, des Espagnols qui doivent tout à ce mode de résistance, pourquoi lui seraient-ils opposés ?

Français.

Pendant que les journaux conservateurs témoignent tous le désir que l'union s'établisse de plus en plus ferme entre la droite modérée et le centre droit, les journaux de la gauche, se fondant uniquement sur les dispositions des

rédacteurs de l'Union et de l'Univers, opposent régulièrement, chaque soir et chaque matin, les divisions des groupes de droite à l'accord parfait des groupes de la gauche. C'est le thème du *Journal des Débats*, de l'*Opinion nationale*, du *Bien public*. Le *Temps* seul, qui porte sur les dispositions des partis ou plus de clairvoyance, ou plus de sincérité que les autres organes de la gauche reconnaît qu'« entre le centre droit, proprement dit, et la droite modérée, il n'y a que des nuances insaisissables », et déclare qu'il n'avait pas besoin de la note de l'Union de l'Ouest pour savoir qu'il est fort malaisé de distinguer où commence un de ces groupes et où l'autre finit. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre, comme le *Temps*, que la droite modérée se confonde avec le centre droit, mais ce qui est constant pour nous, c'est que ces deux groupes, tout en demeurant sérieusement séparés, par certains points, de manière à garder leur indépendance respective, sont décidés à suivre à l'égard du septennat une politique commune.

Informations

Voici, d'après la *Gazette de Cologne*, le texte de la lettre qui a été adressée par M^{me} Bazaine, au ministre de l'intérieur :

Spa, le 16 août 1874.

Monsieur le Ministre,

En arrivant ici je lis dans les journaux que plusieurs arrestations ont eu lieu par suite de l'évasion du maréchal. J'avais déjà l'intention de vous écrire à ce sujet : c'est aujourd'hui un devoir pour moi. Ne cherchez pas de complices, car il n'y en a pas. C'est mon neveu, M. Alvarez de Rul, et moi, qui avons tout fait. Voyant qu'aucun changement n'était apporté au traitement dont le maréchal était l'objet, et que ce traitement menaçait d'abréger ses jours, j'ai résolu de le décider à fuir. C'est pourquoi j'ai prié mon neveu de m'aider, ce que sa situation indépendante lui permettait de faire, et nous nous sommes engagés l'un vis-à-vis de l'autre à faire tout par nous-mêmes pour ne compromettre aucune autre personne.

Je vais maintenant vous faire connaître les détails exacts de ce qui s'est passé, espérant éclairer ainsi la justice et empêcher des personnes innocentes de soupirer plus longtemps dans un prison.

J'ai quitté Spa le 29 juillet, accompagnée de mon neveu, dont le dévouement a triomphé de toutes les épreuves. Nous nous sommes rendus à Gènes, où nous sommes arrivés le 2 août. Le lundi 3, nous sommes allés dans les bureaux de la Compagnie Peirano-Danovaro pour louer un vapeur de plaisance, en disant que nous voulions faire une excursion dans la Méditerranée, et en exigeant que le navire fût mis entièrement à notre disposition. Samedi 8 août, à cinq heures du matin, nous avons quitté le port de Gènes, et nous sommes arrivés dans la même matinée à Port-Maurice, où le mauvais temps nous a forcés de passer la nuit. Le lendemain matin, 9 août, nous avons fait voile pour San-Remo, où nous avons passé la journée. A trois heures nous avons donné au capitaine l'ordre de nous conduire dans le golfe Juan, en lui disant que nous voulions aller prendre un de nos domestiques dans une villa de la côte ; car le capitaine ne savait rien de notre projet.

Le maréchal savait, par des mots que j'avais écrits à l'encre sympathique dans mes lettres, qu'il devait, aussitôt qu'il aurait vu arriver un bateau à vapeur dans le golfe Juan, se préparer à descendre de l'île pendant la nuit. Le capitaine ayant demandé, avant de s'éloigner pour faire viser ses papiers dans le golfe Juan, où nous voulions aller et à quelle heure nous voulions partir, nous lui avons répondu que nous nous rendions à une villa tout à fait rapprochée du point où nous étions, pour prendre un domestique et peut-être aussi une femme de chambre, et que nous retournerions à Nice vers minuit. A sept heures et demie nous avons quitté le navire dans une embarcation, et nous sommes descendus à terre, tout près de la Croisette, pour ne pas compromettre non plus les matelots du bateau à vapeur. De là, nous nous sommes rendus à pied à la Croisette, où nous avons loué une barque pour faire une promenade. Comme la mer était très-agitée et que nous savions à peine ramer, nous ne sommes arrivés au pied du fort, vis-à-vis de Juan, qu'entre neuf heures et demie et dix heures. Nous avons alors aperçu le maréchal qui descendait le long d'une corde, et nous avons enflammé une allumette pour lui indiquer où était la barque. Le maréchal nous a aussitôt répondu en enflammant aussi une allumette pour nous faire savoir jusqu'où il était descendu. Quelques temps après, il s'est laissé tomber dans la mer pour atteindre la barque. Il a fallu que mon neveu lui aidât à monter dedans parce qu'il avait reçu des contusions et était tout à fait à bout de forces.

Nous nous sommes ensuite mis tous les trois à regagner l'embarcation du bateau à vapeur, qui devait nous attendre à l'endroit où nous l'avions laissée. Après l'avoir retrouvé, ce à quoi nous ne sommes parvenus qu'après avoir surmonté de grandes difficultés, nous y sommes montés et nous avons fait reconduire le canot à la côte par un des matelots. Aussitôt que nous avons été à bord du bateau à vapeur, nous avons, mon neveu et moi, ordonné au capitaine de lever l'ancre, en lui faisant remarquer qu'il était déjà une heure du matin, et nous lui avons dit de nous conduire directement à Gènes, où nous sommes descendus à terre le 10 août à onze heures du matin. Telle est, monsieur, la vérité.

J'ai l'honneur de vous saluer.

La maréchale BAZAINE

Espagne.

Les journaux publient les dépêches suivantes :

Télégraphie carliste

« Perpignan, 18 août, 2 h. 55 soir.

(Officiel.) « Grande victoire en Catalogne. » Le général don Francisco Tristany, frère de don Rafaël, a pris l'importante forteresse de la Seo de Urgel (3,000 hommes) place d'armes de deuxième classe, malgré ses trois forts détachés. Le combat a été des plus acharnés. Pris un immense matériel de guerre.

« Bayonne, 18 août, 5 h. soir.

« Moriones, qui s'était avancé jusqu'à Oteiza, » espérant empêcher les travaux de défense des Navarrais, a été battu par Dorregaray et repoussé jusqu'à Larraga, ville fortifiée par Concha. » Les républicains ont perdu environ 1,500 hommes ; les carlistes ont eu seulement 28 morts et 119 blessés.

« LARZAT. »

« Bayonne, 19 août, 10 h. 44 matin.

« La prise par Tristany de l'importante forteresse de la Seo-d'Urgel, en Catalogne, » est officielle ; un immense matériel est tombé au pouvoir des carlistes.

« NAVARRO. »

Il résulte de divers renseignements, que l'Allemagne rencontre des difficultés à Londres et à St-Petersbourg pour la reconnaissance du gouvernement espagnol.

Chronique locale

et méridionale.

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés : curé de St-Cirgues, M. l'abbé SOUBRY, curé de St-Perdoux, M. l'abbé BOUTARIC, vicaire de Miers ; vicaire de Miers, M. l'abbé PRION ; vicaire de Vers, M. l'abbé CONQUET ; vicaire de Gourdon, M. l'abbé REY.

Le préfet du Lot donne avis aux titulaires des obligations relatives à l'emprunt départemental de 1 million, contractés pour les besoins de la défense nationale que le 1^{er} septembre prochain, à 8 heures du matin, il sera procédé en l'hôtel de la Préfecture au tirage de celles à rembourser en 1874, savoir :

400 obligations de	100 fr.
400 id.	200
100 id.	500
60 id.	1,000

LYCÉE DE CAHORS.

Baccalauréat ès-lettres complet.

Sur 13 élèves présentés, 9 ont été admis ; ce sont MM^{rs} : Barbier, Barancy, Boussac, Cayrel, Depeyre, Dupuy, Fournié Paul, Planacassagne et Reynès.

Baccalauréat ès-lettres scindé.

Sur 11 élèves présentés, 8 ont été admis ; ce sont MM^{rs} : Devaux, Delmas Fournié Henri, Imbert, Rougié, Salvat, Taillade et Valmary.

Baccalauréat des-sciences.

Sur 8 élèves présentés, 6 ont été admis; ce sont MM^{rs} : Agar, Barancy, Fargues, Gasc, Labie et Linol.

INSTITUTION VALETTE.

Baccalauréats. — Cours de révision, ouverts depuis le 6 août, pour la session de novembre. — Leçons particulières.

Le ministre de la guerre a adressé aux gouverneurs de Paris, de Lyon et de l'Algérie et à tous les généraux, une circulaire annonçant la suppression des congés de semestre, donnés chaque année après les inspections générales.

Le ministre de la guerre vient de décider que les généraux commandant les corps d'armée pourront désormais accorder directement l'autorisation de contracter mariage aux jeunes gens inscrits sur la première partie des listes de recrutement, tant que leur classe n'aura pas été appelée à l'activité.

Des instructions sont données à tous les comptables pour leur interdire de remettre en circulation les billets de 25 francs, dont la Banque opère successivement le retrait, et de faire usage, à l'avenir de l'or et de l'argent pour les paiements, autant que possible.

La commission municipale de Bordeaux a voté par acclamation, dans sa séance du 17 août, une souscription de 500 francs en faveur du monument qui doit être élevé à Coulmiers afin de perpétuer le souvenir de la glorieuse bataille à laquelle ont pris part les enfants de la Gironde.

M. Gouard, nommé directeur de première classe de la 35^e circonscription pénitentiaire, en résidence à Bordeaux, a été installé dans ses fonctions, après avoir prêté le serment professionnel devant M. le préfet.

Cahors, le 22 août 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Parmi les distributions des prix qui se sont succédées depuis le commencement du mois, permettez-moi de venir signaler à vos nombreux lecteurs, celle qui a eu lieu le 12 août, chez les religieuses de Notre-Dame du Calvaire, dans leur pensionnat de Cahors.

Le clergé, en nombre aussi complet que possible, était là pour applaudir aux succès des élèves qui avaient le mieux répondu aux soins éclairés de leurs bonnes maîtresses.

Dès le début, on a entendu louer tout haut la modestie et la bonne tenue de toutes en général, aussi bien que l'aisance et la distinction de celles qui ont eu à chanter ou à parler devant un auditoire de plus en plus sympathique. Ce qui a excité surtout l'admiration publique qui se traduisait par des félicitations spontanées aussi encourageantes pour les élèves que flattantes pour les maîtresses, c'est la belle exposition des ouvrages qui déjà avait frappé tous les regards.

De ce qui peut servir à l'instruction de la jeune fille chrétienne, en fait d'utilité ou d'agrément, rien ne manquait à l'exhibition de ces travaux intéressants, ainsi : lingerie, broderies, confections, tapisseries, crochets, tricot, dentelles à la main; les termes me manquent pour désigner les petites fantaisies : tableaux, dessins, paysages, portraits et tant d'autres objets tout aussi remarquables par la fraîcheur qui les décorait que par le bon goût qui les avait produits.

Agréer, etc.

(Un de vos abonnés).

Concours hippique de Cahors.

Nous reproduisons ci-après la liste des lauréats de la catégorie des pouliches de 2 ans, qu'une erreur d'impression avait rendue incomplète.

1 ^{re} prime 70 fr.	MM. Delpon à Cabrerets.
2 ^e — 50	Larnaudie à Toirac.
3 ^e — 50	Dajean à Cahors.
4 ^e — 50	Bousquet à Montcuq.
5 ^e — 40	Delpon à Cabrerets.
6 ^e — 40	Magot à Cours.
7 ^e — 40	Castelnau à Cahors.
8 ^e — 40	Lestrade à Anjols.
9 ^e — 40	Bosc à Sérignac.

CONCOURS HIPPIQUE DE GRAMAT.

Le concours hippique de Gramat a de nouveau prouvé, en 1874, sa raison d'être; il exerce un bienfait incontestable sur l'amélioration de la race chevaline du Causse.

En effet, sur le plateau calcaire du nord-est du département, de formation jurassique, l'on rencontre un sol assez tourmenté par suite de dislocations dues à d'anciens cataclysmes géologiques ayant formé des vallées nombreuses, dont la fertilité est un de leurs apanages. C'est dans ces prairies arrosées en grande partie par l'Alzou que l'on trouve cette race de chevaux dite du Causse, ayant pour origine le cheval arabe, souche commune au type léger du midi de la France comme pour le cheval de la Camargue, de la Navarre et du Limousin, provenant du sang oriental, importé par les Maures lors de leur introduction en Europe par l'Espagne.

Depuis cette époque reculée, la race, en raison de sa fixité, s'est conservée malgré les épreuves qu'elle a dues subir.

Dans les travaux historiques du département, le cheval du Causse, décrit par M. Delpon, est un animal à tête lourde, à encolure courte et grosse et de petite taille; l'action des agents naturels le maintenait vigoureux, sobre et infatigable.

L'examen des chevaux que produit aujourd'hui cette région dénote, par la légèreté de sa tête, son encolure longue et bien tenue, unie gracieusement à la tête et bien sortie des épaules, sa transformation.

Avant la révolution, on avait songé à améliorer la race, mais l'insouciance générale des éleveurs comme leur peu de fortune, rendit cette marche impossible, quoique l'Etat eût pris la résolution de leur confier gratis des poulinières et le conseil général de leur créer des primes annuelles.

La situation politique ne permit pas d'améliorer cette race; ce n'est qu'après l'organisation des haras que les entreprises devinrent possibles; les tentatives par la race anglaise ont toujours échoué; le retour de la race primitive est seule praticable, rémunératrice et par conséquent recommandée.

Quelques éleveurs, en voyant le gros cheval du Nord, ont voulu, en 1870, essayer du sang normand; l'administration leur envoya un de ses carrossiers; le résultat fut complètement négatif, on en trouve la preuve dans les primes remportées presque toutes par l'étalon arabe dans le concours de cette année.

Aussi M. le Directeur des haras de Villeneuve-sur-Lot les a-t-il engagés à rentrer de nouveau dans la voie dont ils n'auraient pas dû se départir. « Vous éprouverez un retard, a-t-il dit, mais rien ne sera compromis si vous revenez immédiatement avec ces pouliches à l'étalon arabe. »

(Les produits résultant de cet essai ont été bien inférieurs en taille à ceux obtenus par les petits chevaux de pur sang.)

C'est sur ces données et sur la recommandation de bien nourrir, comme sur celle qui consisterait à le dresser, à le préparer aux usages auxquels on destine ce cheval, que M. le Directeur les a entretenus, leur assurant que les remontes continueraient de leur payer largement ces animaux, un chiffre même plus élevé que par le passé.

Le jury ayant classé les animaux suivant leur mérite, M. le sous-préfet de Gourdon, président de la cérémonie, assisté de M. le Directeur du dépôt d'étalons de Villeneuve-sur-Lot, de M. le commandant de remonte, de MM. les membres du jury et des autorités locales, réunis sur une estrade d'honneur, dressée sur la place du champ de foire, a donné la parole à M. le Directeur de Villeneuve, qui en praticien éclairé, toujours écouté par les éleveurs du Causse, leur a donné les conseils déjà indiqués et a proclamé ensuite la liste des lauréats, ainsi qu'il suit :

Lauréats du concours hippique de Gramat.

Poulinières suitées et saillies.

1 ^{re} prime 150 fr.	MM. Marcillac, à Gramat.
2 ^e — 130	Vidal, à Rocamadour.
3 ^e — 120	Vitrac, à Montvalent.
4 ^e — 100	Cavalié, à Gramat.
5 ^e — 100	Grimal, id.
6 ^e — 100	Grimal, à Alviagnac.
7 ^e — 100	Blanc, à Miers.
8 ^e — 80	Cayrel, à Issendolus.
9 ^e — 80	Callé, à Thémènes.
10 ^e — 80	Floirac, à Couzou.
11 ^e — 80	Mayzen, au Bastit.
12 ^e — 80	Méjescazes, à Fontanes.
13 ^e — 70	Brel, à Alviagnac.
14 ^e — 70	De la Panonie, à Couzou.
15 ^e — 70	C ^e de Turenne, à Aynac.
16 ^e — 70	Calvel, à Vayrac.
17 ^e — 70	Grépon, à Caniac.
18 ^e — 50	Despeyroux, à Thémènes.
19 ^e — 50	Vilhès, à Gramat.
20 ^e — 50	Maillet, à Thémènes.

21 ^e — 50	Coldefy, à Lunegarde.
22 ^e — 50	Garrigues, à St-Simon.
23 ^e — 50	Trel, à Miers.
24 ^e — 50	Tournié, à Bio.
25 ^e — 50	Brunet, à Issendolus.

Pouliches de 3 ans saillies.

1 ^{re} prime 120 fr.	MM. Andral, à Rocamadour.
2 ^e — 100	Lavergne, à Alviagnac.
3 ^e — 90	Vidal, à Lunegarde.
4 ^e — 80	Bergougnoux, au Bastit.
5 ^e — 80	Lavayssière, à Carluçet.
6 ^e — 80	Dephieux, à Prud'homat.
7 ^e — 60	Lacarrière, à Lacapelle.
8 ^e — 60	Vernet, à Miers.
9 ^e — 50	Fouilhade, id.
10 ^e — 50	Lavayssière, à Carluçet.
11 ^e — 50	Delpeyroux, à Gramat.
12 ^e — 50	Calvel, à Rocamadour.
13 ^e — 50	Arlet, à Prud'homat.
14 ^e — 50	Batut, à Alviagnac.

Pouliches de 2 ans.

1 ^{re} prime 110 fr.	MM. Grépon, à Caniac.
2 ^e — 100	Bourdon, à Prud'homat.
3 ^e — 80	Salabran, à Montvalent.
4 ^e — 80	Galié, à Figeac.
5 ^e — 70	Laboudié, à Montvalent.
6 ^e — 70	Vézinet, à Couzou.
7 ^e — 60	Marcillac, à Frangère.
8 ^e — 60	Delpeyroux, à Flaujac.
9 ^e — 50	Calmon, à Montfaucon.
10 ^e — 50	Granié, à Fons.
11 ^e — 50	Rauffet, à Durbans.
12 ^e — 50	Maje, à Bourg.
13 ^e — 50	Achille, à Mayrinhac.
14 ^e — 50	Calvel, à Vayrac.

LAUR,
membre du jury.

On nous écrit de St-Denis :

Un incendie vient de détruire l'auberge de M. G... Les détails au prochain numéro.

On nous écrit de Castelfranc :

Désormais les foires de Castelfranc sont un fait acquis, puisque celle du 17 courant a pu se produire malgré 4 ou 5 foires renommées dans les environs.

Il y a été conduit plus de bœufs qu'aux foires précédentes; il a été distribué 12 fr. 75 c. de primes pour les moutons vendus. Les marchands ont travaillé relativement. Les habitants de Castelfranc comprennent déjà le grand intérêt que ces foires ont pour la localité, car ils s'y rendent assez assidûment.

Je crois et la plupart des intéressés sont de mon avis que la foire d'août au lieu de se tenir le 16, devrait avoir lieu le 13, avant-veille de la fête patronale pour faire leurs diverses provisions. Il serait urgent que M. le maire de Castelfranc et le conseil municipal prissent à ce sujet une prompte détermination afin que le changement fût opéré l'an prochain.

Le 10 septembre on donnera une prime avantageuse aux marchands de bestiaux.

Agréer, etc.

H. BLANIÉ.

Théâtre de Cahors.

Spectacle du Dimanche 23 août 1874.

La forêt de Bondy ou les deux réfractaires
Drame historique en 4 actes.

Un trouper qui suit les bonnes.
Comédie-vaudeville en 3 actes.

JOURS	FETES	FOIRES.
23 Diman.	s Philip.-B.	
24 Lundi.	s Barthélemy.	Prayssac.
25 Mardi.	s Louis.	Aujols, Espédaillac, Gignac.
26 Mercr.	s Amadour.	Martel, Milhac.
27 Jeudi.	s Joseph C.	Cazals, Montcabrier.
28 Vend.	s Augustin.	Boulevé, Soturac.
29 Samedi	Décol. s J. B.	Cassagnes, Vairaire, Gourdon, l'Hôpital-St-Jean.

☉ D. Q. le 4, à 10 h. 37 du soir.
 ☽ N. L. le 12, à 3 h. 50 du matin.
 ☼ P. Q. le 20, à 6 h. 44 du matin.
 ☿ P. L. le 27, à 1 h. 19 du soir.

Apogée, le 17. — Périgée, le 1.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 22 août 1874.

Naissances.

Brondel (Jeanne-Antoinette), rue Daurade. — Bellemère (Alexandrine), au Patriquat.

Mariages.

Bonnet (Maurice) et Théron (Marie). — Calvet (Joseph) et Combes (Agathe).

Décès.

Bouchet (Jeanne), naturelle, 3 ans, rue Darnis. — Bonnet (Pierre-François), 2 ans, rue Feydel.

Pour la chronique locale, A. Laytout.

Bourse de Paris

Paris, 22 août 1874.

Rente 3 p. %	63,50
— 4 1/2 p. %	92,10
— 5 p. %	99,40

Dernières nouvelles

Paris, 21 août 1874.

La commission de permanence a tenu hier une importante séance. Des questions d'un grand intérêt y ont été agitées et il faudrait être un esprit bien partial pour ne pas reconnaître que le gouvernement s'est montré d'une grande courtoisie et que tout en gardant une réserve prudente, il a donné une certaine satisfaction à l'opinion publique. M. Tailhand a parfaitement répondu à l'honorable M. Tirard appuyé par MM. Picard et de Mahy au sujet des arrestations de Marseille. Les crimes dont il s'agit sont des crimes de droit commun, et comme tels, il sont punissables tant que la prescription n'est pas venue pour les faire oublier. Qu'importe, du reste, la situation actuelle des accusés ? *Dura lex, sed lex.*

L'évasion Bazaine a fait aussi l'objet d'une interpellation de M. Ferry. Le ministre a fait entendre que la note publiée ce matin par le Journal officiel s'appliquait aux journaux qui insèrent des lettres signées de M. Bazaine. Ainsi que je vous le disais dernièrement, l'enquête se poursuit et déjà elle démontre péremptoirement qu'il y a eu des complaisances. Mais ainsi que l'a fait observer M. de Chabaud-Latour, il faut attendre patiemment le résultat de cette enquête. Dans tous les cas, nous sommes assurés que la justice aura son cours le plus ferme, le plus absolu, le plus rigoureux.

Au sujet des rigueurs exercées contre une certaine presse républicaine : lisez communarde; il faut avouer que les articles incriminés, lus par M. de Chabaud-Latour, justifient pleinement la sévérité déployée par les préfets ou généraux commandant l'état de siège dans les départements.

Quant aux réclamations faites par M. de Mahy relativement à l'application de la nouvelle loi électorale, M. le ministre de l'intérieur a fait justement observer qu'il avait donné des ordres pour que toutes les facilités fussent accordées aux électeurs. M. Ernest Picard, qui, je suis forcé de le reconnaître, a fait preuve de beaucoup de bon sens, est venu nous apprendre un détail curieux. Plus de 2 millions de photographies ou de portraits avec emblème politique du prince impérial, ont été distribués par les bonapartistes. Voilà donc la photographie devenue un moyen de propagande des plus actifs! Daguerre n'a probablement jamais songé à ce côté pratique de sa belle invention. Mais pourquoi aussi les républicains ne distribent-ils pas à des millions d'exemplaires l'image fidèle de la Marianne ?

La partie la plus importante de la séance a été sans contredit celle où l'on a agité la question de la reconnaissance du gouvernement espagnol. La réponse de M. le duc Decazes a été empreinte de la plus grande franchise et si elle n'a pas entièrement satisfait les vœux des honorables députés de la droite, ceux-ci ont dû cependant reconnaître que des motifs impérieux avaient seuls inspiré la conduite du gouvernement dans cette laborieuse affaire.

On a surtout remarqué la réponse précise du ministre à M. de d'Aboville : « Le gouvernement constate un fait, il ne reconnaît ni un droit ni un principe. »

Je crois pouvoir vous annoncer que depuis hier, cette épineuse constatation a fait un nouveau pas. La Russie et l'Autriche auraient suivi l'exemple de l'Angleterre, de la France et des autres puissances. Ce qui est certain, c'est que le gouvernement français est retenu en ce moment par un juste sentiment d'amour propre national, qui le porte à ne pas céder

trop vite à l'influence de l'Allemagne. En suivant les autres nations, la France sauvegarde sa dignité. En prenant l'initiative, elle aurait l'air de céder à l'ultimatum de M. de Bismarck ! Et Dieu merci ! Nous ne sommes pas encore les ilotes des Teutons.

Plus le maréchal Mah-Mahon avance dans la Bretagne, plus la sympathie augmente et plus l'accueil devient chaleureux. Mais que je plains le maréchal qui doit, dans toutes les villes qu'il traverse, essayer le feu de tous les harangueurs officiels.

Le Roi de Bavière est attendu ces jours-ci à Paris. Sa présence à Paris au moment même où le président de la République est en voyage, est la meilleure preuve que ce monarque désire garder le plus strict incognito. Du reste, pour qui connaît les habitudes originales du roi Louis, cet ennemi intime des Prussiens, cette manière de voyager n'a rien qui doive surprendre.

Je crois pouvoir confirmer un bruit qui circule depuis deux jours. Dans une entrevue qu'ils ont eue récemment, avant-hier, m'a-t-on dit, le duc Decazes et M. Vega de Armijo se sont occupés de la surveillance à exercer sur la Bissadoa. Il aurait été convenu que les deux puissances auraient le droit de visiter les navires qui fréquentent ces parages.

On pense que le maréchal couchera deux nuits à Lorient, afin de prendre un peu de repos, mais dans tous les cas, son retour reste toujours fixé au 27 août.

Bulletin Agricole

La récolte des céréales vient d'être l'objet d'une enquête intime de la part de l'une des plus puissantes maisons de commerce de France. Depuis nombre d'années, M. Barthélemy Etienne, de Marseille, procède à une information générale, à l'aide de ses correspondants, sur tous les points de la France et du monde entier. — Il résulte de cette enquête publiée à l'instant que la récolte est bien supérieure dans les provinces du Centre et du Nord de la France à celle de la zone du Midi.

Ainsi : sur 46 départements, cultivant 8.646,458 hectares en blés, le produit atteint le maximum de rendement. Ces régions comprennent la Beauce, la Bretagne, la Picardie, la Flandre, la Lorraine, la Bourgogne, la Savoie, le Nivernais, le Poitou, la Vendée et une partie de la Saintonge.

Dans la deuxième catégorie, 37 départements cultivant 5,392,026 hectares en blé, sont considérés comme ayant une moyenne ordinaire. Cette catégorie embrasse diverses contrées de la Normandie, de l'Auvergne, de la Champagne, tout le sud-ouest, la région Pyrénéenne, des Cévennes et des Alpes, et l'ensemble du littoral de la Méditerranée.

Dans quatre départements tels que le Cantal, la Dôme, l'Isère et la Haute-Loire, cultivant 602,999 hectares, la moisson est médiocre.

Et enfin, dans les Pyrénées orientales où les légumes primeurs jouissent du plus favorisé des climats, la récolte est absolument mauvaise.

Ces appréciations sont très-instructives en ce sens qu'elles indiquent pourquoi l'abondance des grains amènera plutôt la baisse des prix dans le grand rayon de Paris et de Nantes que dans celui de Bordeaux, Toulouse et Marseille.

Pour le moment, le cours moyen des blés

de bonne qualité est de 21 fr. les 80 kilog. à la gare d'Agen.

Les cultivateurs font peu d'offres à ces conditions, et la meunerie ne demande que ce qui est utile à son travail journalier.

En boulangerie, le prix du pain est relativement plus cher que celui de la farine et du froment. — Il serait à désirer que la liberté de la concurrence rétablisse un peu mieux l'équilibre entre la valeur de cet aliment de première nécessité et son prix de revient.

Bordeaux, 21 août.

Céréales. — Le mouvement de baisse s'est continué sur quelques marchés français. La culture, qui est assez désireuse de vendre, accepte les offres des acheteurs à chaque tenue de marché; on constate même une nouvelle dépréciation dans les prix.

D'après les dernières nouvelles du Nord, la récolte est tout aussi satisfaisante que dans nos contrées; les battages vont commencer.

De l'étranger, il n'y a que peu de chose à dire; les cours sont, comme en France, en baisse assez prononcée, avec de petites transactions.

Blés. — Depuis nos derniers avis, les blés ont eu des prix assez soutenus; les propriétaires n'acceptent que difficilement de faire de nouvelles concessions aux acheteurs. A part quelques petits lots insignifiants, il ne se présente pas de fortes quantités.

Bulletin Vinicole

Nous empruntons au *Moniteur Vinicole*, les correspondances suivantes adressées du Lot à ce journal :

Cahors, 13 août.

Comme depuis longtemps je ne vous ai pas envoyé de courrier, je reviendrai un peu en arrière pour vous donner la situation vinicole du pays. L'ensemble des récoltes est beau, très-beau même. Les noix, les prunes les amandes, et la vigne, surtout, promettent beaucoup. Bien que nous ayons été épargnés par la gelée, nous n'avons pas été aussi heureux qu'on aurait pu l'espérer; la grêle nous a, en effet, enlevé le tiers au moins des récoltes et, malheureusement, chaque propriétaire n'a pas eu à payer sa part des dommages, ce qui n'eût ruiné personne; mais partout où la grêle a passé elle a tout ravagé, laissant même à craindre que, l'année prochaine, les vignes ne soient pas en état de produire.

Voici les cours de la place : les premiers choix, malgré une baisse accentuée, se vendent encore 370 et 380 fr. le tonneau. Ces premiers choix se font excessivement rares; c'est à peine s'il en existe encore quelques tonneaux; les deuxièmes choix varient entre 350 et 370 fr. le tonneau, le tout logé et pris chez le propriétaire.

Il est à peu près certain qu'à la récolte, qui, selon toute probabilité, se fera du 10 au 15 du mois prochain, il ne restera plus de vin de l'année 1873.

Landiech (Lot), 13 août.

Je vais vous signaler l'état de nos récoltes dans nos environs.

La fatale journée du 21 juin nous a infligé de grandes pertes, deux fois la grêle, le même jour :

la première fois, à 3 heures du soir; cette fois-là, ce n'était qu'une grêle sèche, de la grosseur des amandes, sans orage, mais ça n'a été rien pour ainsi dire comme dommage.

A 4 heures 1/2 un violent orage, tel qu'on n'en a jamais vu, disent les vieillards, accompagné de grêle, bien plus petite que la première, a complètement ravagé nos vignes et nos blés; de sorte que quelques communes du canton de Puy-l'Evêque, après cette terrible journée, n'avaient pas gardé une feuille sur les souches. Les raisins étaient tellement hachés qu'à peine si on en voyait une seule grappe. Les blés se trouvant mûrs, et déjà coupés en partie, la grêle les a tellement enfouis, que les communes les plus atteintes, n'ont pu ramasser leurs blés qu'avec la grande faux comme du fourrage.

Le peu de vin qui reste dans nos celliers, se vend depuis 75 fr. jusqu'à 95 la barrique nue de 220 litres et pris en cave. Tous ces vins sont pour table.

Les blés nouveaux valent déjà jusqu'à 25 francs et 25 50, tandis que celui de l'année dernière vaut encore jusqu'à 28 fr.

Annonces

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castille-Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,270.

PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISÉMENT. — Balwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'exès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière ma sauvé la vie. ERNEST CATTE, Musicien au 63^e de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr., rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. — La

Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt chez M. Vinel, pharmacien à Cahors et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris.

Vals. — Sources : *Saint Jean, Précieuse, Désirée, Rigolette, Magdelaine, Dominique.* Les expéditions directes se font par caisse de 24 et 50 bouteilles, au prix de 15 et 30 fr. Il suffit d'écrire à la *Société générale des eaux minérales* à Vals (Ardèche). — Détail dans toutes les villes.

A vendre l'une des meilleures librairies de Bordeaux, faisant en moyenne 80,000 francs d'affaires. Facilité de paiement. S'adresser à M. Labat jeune, 49, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux.

Abonnez-vous au *Paris-Journal* et vous recevrez immédiatement et pour rien une excellente

Montre à Remontoir Bréguet.

pour Rien, RIEN, RIEN, Ecrivez, 9, rue d'Aboukir, Paris, pour souscrire où pour avoir renseignements.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la Langue française, par E. Littré, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 80^e fascicule, POR à POU, est en vente.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 90^e livraison (22 Août 1874). — TEXTE : Nous autres, par J. Girardin. — L'éléphant d'Asie, par Louis Rousselet. — La terre de servitude, par Henry Stanley. — Concours général des lycées de Paris et de Versailles. — Les environs de Paris : Fontainebleau, par P. Vincent.

DESSINS par Emile Bayard, Philipoteaux, Desjournet.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Éviter les contrefaçons

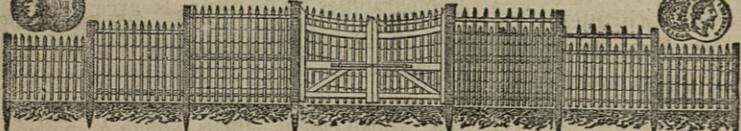
CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant, A. Layton

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES ET AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

(S. S. G. D. G.)



COMPTOIR A BORDEAUX CLOTURES DE LA GIRONDE **USINE** Cours Napoléon, 132. EN TREILLAGE A LA MÉCANIQUE au port de la Souys LA BASTIDE-BORDEAUX

CE GENRE DE CLOTURE OFFRE LE DOUBLE AVANTAGE D'ÉCONOMIE ET DE DURÉE. **PRIX : Depuis 40 c. le mètre courant à 1 fr. 15 c., suivant la hauteur. ÉCRIRE FRANCO** Fils noirs et galvanisés pour vignes, etc. au prix de fabrique.

S'adresser pour tous renseignements et achats, à M. Bréil, marchand quincailler, boulevard Nord, seul représentant pour l'arrondissement de Cahors.

EN VENTE

Chez M. J.-D. Crayssac, libraire

Jean XXII et la Pologne

ÉTUDE HISTORIQUE DU XIV^e SIÈCLE

par M. J. MALINOWSKI, professeur de langues vivantes au Lycée de Cahors.

Prix : 30 centimes

FABRIQUE

DE

CHEMISES, FAUX-COLS, GILETS DE FLANELLE

Spécialité d'Articles pour Homme

J. JOLIVET

CHEMISIER, rue des Chaines, 15, à PÉRIQUEUX.



Une Année de Crédit

Par Versements Mensuels ou 10 o/o au Comptant **MACHINES A COUDRE** Véritables "SINGER" de New-York PARIS, 94, Boul' Sébastopol, 94 Succursales : LYON, LILLE, ROUEN Prospectus et Échantillons franco.

A Cahors, CANGARDEL Aîné, fils aîné, seul dépositaire dans le département.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES GAUVIN

VEGETALES. — 55, Boul. Sébastopol, Paris. Hygiéniques, préventives, curatives de la Constipation et de tous les maux qui résultent de ces maladies. 30 ans de succès attestés en France et à l'Étranger. Broc. et 1/2 B^e de 30 pil. : 2 fr.

Dépôt à Cahors, chez M. DUC, pharmacien.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{ME} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Feux d'artifices; Lanternes vénitienes en tous genres.

CONSTIPATION

Méitez-vous des purgatifs et laxatifs qui loin de guérir, rendent la constipation invincible. SEULE la PODOPHYLLE COIRRE ne purge pas et guérit radicalement. Pharmacies, ou 24 rue du Regard, Paris. 3 francs pour recevoir franco.